

Subventions attribuées par la CUN CBG aux organisateurs de Finales pour l'année 2017

Disciplines	Championnat de France ou Grand Prix	Subvention forfaitaire attribuée	Forfait minimum d'hébergement et restauration	Subvention* par finaliste
Grand Prix SCC de Pistage Français	Grand Prix avec sélection 2 jours de compétition	2 000 €	2 chambres 4 repas	180 €
Championnat de France de Pistage F. C. I.	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Championnat de France de Pistage Français	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Championnat de France R. C. I.	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Grands Prix SCC R. C. I. en 1 et 2	Grand Prix avec sélection 2 jours de compétition		2 chambres 4 repas	180 €
Championnat de France de Recherche Utilitaire	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Championnat de France d'Obéissance	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Grand Prix SCC d'Obéissance en 1 et 2	Grand Prix avec sélection 1 jour de compétition		2 chambres et dîner du samedi soir	150 €
Grand Prix S C C en Ring	Grand Prix avec sélection 2 jours de compétition	1 000 €	2 chambres 4 repas	180 €
Championnat de France de Mondioring	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Grands Prix SCC de Mondioring en 1 et 2	Grand Prix avec sélection 1 jour de compétition		2 chambres et dîner du samedi soir	150 €
Championnat de France en Campagne	Championnat de France	3 000 €	3 chambres 5 repas	250 €
Grand Prix SCC de Campagne	Grand Prix avec sélection 2 jours de compétition		2 chambres 4 repas	180 €
Challenge Inter Races SCC	Sur inscription gratuite individuelle	200 € par discipline organisée	2 déjeuners et 1 dîner samedi soir	50 €

* Subvention versée aux organisateurs, ils peuvent verser (en échange de l'hébergement) aux finalistes un chèque pour l'hébergement.

Pour tous les Championnats, Coupes et Grands Prix, la SCC et la CUN CBG remboursent INTEGRALEMENT aux organisateurs l'ensemble des dépenses : des déplacements, d'hébergement et de restauration : des jurys, du Groupe Travail de la discipline, et des officiels mandatés par la CUN cbg et la SCC.